

NOTRE HÔPITAL, NOS URGENCES, NOTRE SANTÉ : DÉFENDONS-LES !

Notre code postal ne doit pas déterminer la façon dont nous sommes soignés.

Nous, habitantes et habitants du territoire, demandons le maintien de notre Centre hospitalier intercommunal Marmande-Tonneins et de l'accès aux soins de proximité.

Le CHIC Marmande-Tonneins est indispensable aux quelque 110 000 habitants de notre territoire. Alors que nous rencontrons déjà de grandes difficultés pour trouver un médecin généraliste ou certains spécialistes, nous ne pouvons accepter que l'offre hospitalière locale soit à son tour fragilisée.

La circulaire du 29 juillet 2026 relative aux Groupements hospitaliers de territoire prévoit un bilan à l'automne 2026 et un plan d'action au début de l'année 2027. Le calendrier est serré : c'est maintenant qu'il faut agir pour garantir l'avenir de notre hôpital.

Les coopérations entre hôpitaux peuvent être utiles lorsqu'elles renforcent les équipes et améliorent les soins. Elles ne doivent pas conduire à éloigner les services et les patients de notre territoire.

En signant cette pétition, nous demandons :

1. **Le maintien des urgences 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, avec les moyens humains nécessaires à leur fonctionnement.
2. **Le maintien intégral du laboratoire d'analyses** du CHIC Marmande-Tonneins, indispensable notamment au bon fonctionnement des urgences.
3. **Le maintien d'un véritable hôpital public de proximité**, avec une offre de médecine, de soins aigus et de spécialités adaptée aux besoins de la population.
4. **La garantie que les évolutions du Groupement hospitalier de territoire ne conduiront pas à un affaiblissement du CHIC Marmande-Tonneins**, mais permettront au contraire de maintenir et de renforcer l'offre de soins locale.
5. **Une évaluation précise des conséquences de toute évolution** de l'offre hospitalière, notamment sur les temps d'accès aux soins, les déplacements des patients, la saturation des établissements voisins et les conditions de travail des professionnels.
6. **Un soutien renforcé de l'État et de l'Agence régionale de santé aux initiatives locales** pour favoriser l'installation durable de médecins généralistes et spécialistes, notamment dans les maisons et centres de santé.
7. **La pleine association des élus locaux aux décisions** concernant l'avenir de notre hôpital et de l'offre de soins du territoire.

Dans un territoire déjà confronté à de grandes difficultés d'accès aux soins, notre hôpital ne peut devenir une variable d'ajustement. Parce que l'accès à la santé est un droit pour tous, défendons ensemble notre hôpital !

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :

JE SIGNE POUR DÉFENDRE NOTRE HÔPITAL ET NOTRE ACCÈS AUX SOINS

Nom :

Prénom :

Commune :

Signature :